

est la partie la plus admirée, la plus prépondérante et peut-être la moins facile à acquérir et à conserver ?

A plusieurs reprises l'ami de Port-Royal retourne aux sermons qu'il a goûtés et en rend compte à son correspondant. Son enthousiasme persévère, ses éloges ne diminuent pas; la satiété n'y met aucune sourdine désagréable; il évoque au contraire les images les plus gracieuses pour exprimer son contentement :

« Pour le P. Massillon et le P. Maure, c'est une réputation naissante que la leur; elle se soutient bien jusqu'ici, et il y a grand sujet d'en espérer beaucoup pour la suite.

« Nous sommes très redevables à la Provence de nous avoir fourni deux sujets d'un tel mérite. Par ces fruits tout spirituels, elle n'est pas moins une petite Palestine pour nous et une figure du ciel, que par ses figues, ses muscats, ses olives et ses oranges (17). »

La Cour goûta comme la ville le P. Maure et sa méthode de parler si persuasive et si pressante, soutenue qu'elle était par une connaissance approfondie des Livres Saints, ornée par des citations des Pères, aussi ingénieusement choisies que discrètement employées. Le P. Maure prêcha, comme nous l'avons dit, devant le roi, l'Avent de 1700. C'était arriver très vite au sommet des honneurs et obtenir d'emblée un titre envié et rare; les plus chaudes recommandations n'y eussent pas suffi, si un talent extraordinaire ne les avait appuyées.

La coutume avait placé la première prédication au jour de la Toussaint; cette année, la Cour était à Fontainebleau; le Père s'y rendit et prononça son discours le lundi 1^{er} no-

(17) *Idem. Port-Royal.*